



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Inspection de l'Éducation
Nationale

Enseignement Technique

e-mail : ce.ien.eteg
@ac-besancon.fr

Dossier suivi par
Christèle LENGLET
IEN – Lettres

Olivier APOLLON
IEN-Histoire-Géographie

e-mail : christele.lenglet@ac-besancon.fr

olivier.apollon@ac-besancon.fr

Réf : 2010

Téléphone :
03 81 65 74 51

Fax :
03 81 65 74 49

Bureaux – Annexe :
45 avenue Carnot

10 rue de la Convention
25030 BESANÇON CEDEX

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Lettres-Histoire

s/c de Madame, Monsieur le Chef d'établissement
lycées professionnels publics et privés sous contrat

Besançon, le 19 septembre 2011

Madame, Monsieur,
chères, chers collègues,

à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire 2011, nous souhaitons vous rappeler quelques points importants pour l'organisation de l'enseignement de nos disciplines.

Les nouveaux programmes de baccalauréat professionnel entrent en vigueur cette année pour la classe de l'examen. **Ils s'appliquent donc, sans aucune exception, à toutes les classes de terminale baccalauréat professionnel.** Tous les élèves de terminale passeront l'examen sous sa nouvelle forme, tant en français qu'en histoire-géographie – éducation civique. Notre attention se portera donc particulièrement sur cette classe, sans oublier de revenir sur les enseignements apportés par la première session du diplôme intermédiaire.

Afin de vous aider dans la mise en œuvre des programmes, mais aussi de préparer les élèves à la nouvelle épreuve du baccalauréat professionnel, vous trouverez, sur le site académique :

- des annales de sujets zéro, tant pour les lettres que pour histoire-géographie – éducation civique. Il est important que de manière fractionnée ou globale, les élèves soient confrontés à la forme de ces nouveaux sujets. Essentielle pour la classe de terminale, la préparation à cette épreuve se construit dès la classe de seconde par une progression raisonnée des apprentissages, comme nous l'avons déjà souligné.
- des documents ressources pour faire la classe, de la seconde à la terminale. Vous pourrez aussi tirer profit, pour l'ensemble des niveaux du cursus baccalauréat professionnel, des fiches transversales consacrées à la lecture, l'écriture, l'étude de la langue et l'argumentation. Ces ressources sont des appuis à votre libre disposition. Elles garantissent le principe de liberté pédagogique et il revient à chaque enseignant de s'approprier les programmes dont il a la charge, d'organiser le travail de ses élèves et de choisir les méthodes qui lui semblent les plus adaptées en fonction des objectifs à atteindre.

Nous ne disposons pas à ce jour de l'ensemble des données nous permettant une analyse fine des résultats à l'épreuve de français – histoire-géographie – éducation civique du diplôme intermédiaire du BEP rénové. En revanche, nous avons pu constater une baisse de la moyenne des candidats tant en lettres qu'en histoire-géographie – éducation civique. Au-delà de la nouveauté de ces épreuves, tant dans le fond que dans la forme, il convient de s'interroger sur les points qui ont posé problème aux élèves. Il apparaît que ceux-ci ont principalement éprouvé des difficultés dans la lecture en lettres, la rédaction et la mobilisation des connaissances en histoire-géographie – éducation civique. Nous vous communiquerons une analyse plus complète dès que nous en aurons la possibilité.

Le plan de formation 2011 – 2012 tiendra compte de ces constats et les actions mises en place auront pour objectif de réfléchir à la mise en œuvre de stratégies visant à l'amélioration des résultats des élèves à cette épreuve. Cette année, nous avons privilégié un axe de réflexion, de recherche et de travail qui traverse nos disciplines : la question de l'écrit. Ces formations se dérouleront par bassins, au plus près de vos établissements, dans l'optique d'un renforcement du travail en équipe disciplinaire.



2/2

Dans cette perspective d'accueil et d'accompagnement des élèves, nous attirons également votre attention sur le fait que le Livret Personnel de Compétences, généralisé depuis deux ans au collège, a été pour la première fois intégré dans l'obtention du DNB à la session de juin 2011 et ce, pour l'ensemble des séries. Il peut s'avérer fort utile pour mettre en place des évaluations diagnostiques nécessaires à la prise en compte du parcours de chaque élève, en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les nouveaux programmes d'enseignement de français, d'histoire-géographie et d'éducation civique de CAP (cf. BOEN n°8 du 25 février 2010) s'appliquent maintenant pour toutes les classes de CAP.

Nous accueillons à cette rentrée trois lauréats du concours de recrutement des professeurs de lycée professionnel. Fonctionnaires stagiaires, ils occupent désormais un poste à temps complet dans trois établissements de l'académie. Nous les félicitons pour leur réussite à ce concours et nous tenons à saluer tout particulièrement les collègues qui, conscients de l'importance du tutorat dans le parcours de ces nouveaux professeurs entrant dans le métier, ont accepté la mission de tuteur. Nous remercions également les équipes qui ont favorisé cette prise de fonction.

Dès le 1^{er} octobre, les établissements accueilleront des étudiants en master se destinant aux métiers de l'enseignement. Nous espérons que vous leur réserverez le même accueil. C'est à cette condition que nous permettrons à ces étudiants se préparant aux concours de recrutement de se familiariser avec les différentes dimensions du métier d'enseignant.

Daniel CHAPELAN et Jean-Philippe SCHROTER continueront cette année encore de nous assister dans nos diverses tâches d'inspection. Stéphane DESHAYES poursuivra sa fonction de webmestre. Nous les remercions vivement de leur collaboration.

Pour les rendez-vous importants qui ponctuent l'année scolaire, vous vous reporterez avec intérêt aux pages « Agenda » du guide de la rentrée publié par le rectorat : <http://www.ac-besancon.fr/siteaca/internet/spip.php?article1205#1205>

Au terme de cette lettre, nous vous souhaitons une excellente année scolaire avec vos élèves, fructueuse et enrichissante.

L'inspecteur de l'éducation nationale
lettres,

Christèle LENGLET

L'inspecteur de l'éducation nationale
lettres-histoire,

Olivier APOLLON